

Projet 2011-2013 - Programmation 2013

L'année 2013 est la dernière étape de la programmation 2011- 2013, une année de consolidation de notre projet en Guyane. Celui-ci propose une fonction adaptée aux besoins de notre territoire tout en respectant le cadre de référence national des centre de ressources. Ce cadre de référence précise les missions socles et les missions subsidiaires d'une structure ressource ainsi que des formats de travail adaptés aux territoires. Le projet que nous proposons résulte dès lors d'une adaptation continue et progressive aux réalités de la Guyane.

S'adapter signifie prendre en compte le nombre, limité, des professionnels relevant de la politique de la ville et l'hétérogénéité de leurs profils. Nous pouvons recenser une trentaine de personnes attachées directement aux dispositifs et aux programmes de la politique de la ville. Si ces professionnels appréhendent assez rapidement les ressources et contraintes de leur territoire d'intervention, ils sont également caractérisés par une forte volatilité. Un phénomène de *turn over* qui provoque parfois un ralentissement des projets et surtout une perte de la mémoire des services concernés.

Le premier enjeu du centre, à travers sa fonction de « capitalisation », est donc de permettre la continuité des actions entreprises et d'assurer la « mémoire » de ces actions. Il peut ainsi pondérer les effets néfastes de vacances de postes ou de *turn over* trop importants. Le second enjeu est d'intégrer l'hétérogénéité chronique d'un groupe de professionnels assez réduit. Dans ce cadre les actions d'animation de réseaux et de qualification sont des espaces essentiels d'intégration pour les nouveaux professionnels : développement de solidarités professionnelles, décloisonnement territorial, logiques d'échanges de pratiques et de co productions. Les actions du réseau permettent des revues de projet, des points d'étape, des capitalisations d'actions qui sont utiles aux professionnels en situation de prise de poste.

Le système d'acteur dans lequel évolue le CRPV est composé de nombreux professionnels qui interviennent à différents degrés sur les quartiers prioritaires. Il s'agit souvent de partenaires agissant sur des thèmes spécifiques (santé, prévention de la délinquance, lutte contre les discriminations, habitat, etc.) et que nous sollicitons sur des actions dédiées. L'intérêt est de décloisonner les pratiques des professionnels et d'encourager l'essaimage des projets initiés par la politique de la ville vers le droit commun. Enfin, notre ambition est aussi d'intégrer les habitants des quartiers prioritaires aux réflexions et programmes qui les concernent. La participation des habitants est un sujet central de la politique de la ville et sera réaffirmé dans la prochaine contractualisation.

La mobilisation de ces professionnels révèle par ailleurs parfois les difficultés des différentes collectivités territoriales à intégrer les préoccupations, les outils et les dispositifs de la politiques de la ville. Les communes sont souvent accaparées par le déploiement de leurs services de droit commun et par les nombreuses problématiques sociales et urbaines. Dans ce cadre la politique de la ville tente de s'adosser à des services en construction et en adaptation continue. Les outils de la politique de la ville viennent alors parfois se substituer

aux actions du droit commun. Cette double logique d'addition/substitution au droit commun met en lumière l'intérêt de la politique de la ville dans des territoires en plein développement, et par là-même la nécessité d'une ingénierie (administrative, financière et opérationnelle) solide. Développer cette capacité d'ingénierie est au cœur des préoccupations des centres de ressources et particulièrement du centre de ressources de Guyane.

La démographie exceptionnelle de la Guyane, l'émergence de quartiers spontanés, l'insalubrité, les phénomènes de pauvreté, la scolarisation et les enjeux éducatifs, la part importante de la jeunesse sur les territoires, la demande en logement, en infrastructures sont autant de sujets sur lesquels l'ingénierie politique de la ville peut intervenir au côté du droit commun. Il faut concevoir la politique de la ville comme un soutien, un complément au droit commun des collectivités et/ou des services d'Etat. Elle n'est pas une politique sociale, ni une politique urbaine ou de logement. Elle est une politique publique territorialisée qui intervient en complément du droit commun sur les quartiers prioritaires. Les moyens affectés à la politique de la ville ne peuvent en effet répondre à eux seuls aux grands enjeux auxquels les collectivités sont confrontées. C'est dans ce contexte que le Centre de ressources peut accompagner les collectivités.

Qualifier les professionnels de l'éducation pour aller vers un projet éducatif de territoire, les professionnels de la santé pour engager l'élaboration d'un projet santé communal, les acteurs de la prévention de la délinquance et de la sécurité pour la définition d'une stratégie territoriale, initier une logique de réseau des professionnels de l'habitat et de la rénovation urbaine pour progressivement développer des projets plus complexes, interpeller sur les questions de discriminations et sur les difficultés que rencontrent certaines populations dans l'accès à leurs droits, produire des travaux structurels sur les jeunes pour refonder une politique de jeunesse. Ces quelques illustrations de nos projets révèlent la logique de développement territoriale dans laquelle nous sommes inscrits. Nous nous efforçons de systématiquement adosser une ingénierie politique de la ville au droit commun.

Nous proposons donc une programmation à partir de huit grandes thématiques élaborées aussi bien en fonction des actions précédemment engagées avec nos partenaires qu'en fonction de nos ressources propres. Les fiches projets et la programmation synoptique qui suivent détaillent l'ensemble des actions qui seront développées au cours de l'année 2013.

La communication (à travers notamment notre lettre mensuelle Guyane Cohésion et à travers notre site Internet) et la capitalisation sont des fonctions transversales liées à tous nos projets. Elles reposent pour l'heure sur toute l'équipe du centre et ne constituent donc pas de fiche projet spécifique. Cependant l'objectif en 2013 est de consolider cet axe communication et donc, grâce à des crédits encore à trouver, de pouvoir créer un poste spécifique dédiée à cette mission.

Cette dernière année de notre programmation 2011- 2013 permettra de renforcer la fonction ressource en Guyane. Une fonction qui devra appréhender le futur paysage de la politique de la ville. François Lamy a lancé une Concertation Nationale le 11 octobre à Roubaix pour réinterroger la géographie prioritaire, les périmètres de contractualisation, la gouvernance et les thématiques prioritaires. Le centre de ressources a pleinement participé à cette concertation et à la formulation des préconisations relevant notamment de la géographie prioritaire. Une participation qui pourra être valorisée lors de l'accompagnement à la prochaine contractualisation en Guyane. La Concertation Nationale a également permis de porter un éclairage particulier sur l'Outre mer et notamment à partir d'une table ronde

réunissant l'ensemble des acteurs des cinq départements d'Outre Mer. Cette séance de travail a permis d'appréhender les enjeux de développement social et urbain de ces territoires et d'y confirmer l'intérêt et la plus value d'une ingénierie politique de la ville.

Cet intérêt particulier pour l'Outre mer entre en résonance avec les travaux réalisés par les centres de ressources de La Réunion, Mayotte, Martinique et Guyane. Des travaux sur les capacités d'observation des DOM, les formes de l'habitat et du logement, les questions de gouvernance et de pilotage et enfin une revue d'expériences permettant d'apprécier les dynamiques professionnelles à l'œuvre dans ces territoires.

L'année 2013 sera riche de tous ces éléments et de toutes ces forces. Une année d'articulation qui posera les perspectives de notre projet avec les évolutions majeures de la politique de la ville sur la période 2014-2020.

Thématique : rappel de la place de la thématique dans la politique de la ville. Eléments de contexte et actualité.

La question de la "jeunesse" est au cœur des réflexions urbaines et des plans d'action publics depuis plus de 40 ans. La population des grands ensembles au cours des Trente Glorieuses était en effet déjà particulièrement jeune dans les années 1960 (les moins de 20 ans y représentaient en moyenne 50% de la population totale). Les politiques de la ville successives se sont alors confrontées à deux enjeux majeurs : participer à la socialisation de ces jeunes qui habitent dans un cadre urbain de plus en plus précaire ; mettre en place des politiques de prévention contre tout risque de désordre, voire de déviance sociale. A ainsi émergé une nouvelle catégorie sociale : les jeunes de quartiers. En 2013, la problématique de la jeunesse est toujours un axe central de la politique de la ville. C'est d'autant plus le cas en Guyane, pays caractérisé par une très forte croissance démographique (50% de la population a moins de 25 ans) et par de nombreux quartiers précaires.

Fonction ressource sur cette thématique : historique des travaux et/ou perspectives

Le CRPV a initié la « Démarche Jeunesse » dès 2010. Soutenu par le Conseil régional, puis par de nombreux partenaires (Etat, ARSG, PAG, DAC, Insee, etc.), le CRPV a structuré cette démarche expérimentale autour de trois phases :

- Phase 1 : une analyse des données existantes sur les jeunes adultes (15-25 ans), en collaboration avec l'Insee Guyane. Les réflexions aboutissent à deux types de production : un document commun CRPV-Insee présentant notamment un tableau de bord d'indicateurs statistiques thématiques ; des analyses thématiques (démographie ; mobilités ; conditions de vie ; scolarisations ; santé ; usages linguistiques ; insertion professionnelle) qui donneront lieu à des ateliers de travail et à des publications en 2013.
- Phase 2.1 : une enquête quantitative auprès de 1647 personnes de 16-25 ans sur tout le territoire guyanais, avec Frédéric Piantoni (IRD). L'enquête de terrain a été réalisée en mai-juillet 2012. La saisie des questionnaires recueillis a eu lieu en octobre 2012. Les premiers traitements statistiques commenceront fin 2012. Des résultats seront être communiqués tout au long du premier semestre 2013.

Objectifs généraux pour l'année 2013

L'objectif global consiste à disposer d'une analyse suffisamment précise de la situation des jeunes adultes pour engager en 2014 une réflexion davantage appliquée (avec les institutionnels et les professionnels) sur les dispositifs et les nouvelles pratiques à mettre en œuvre pour fonder une politique de jeunesse territoriale. Pour cela, il faudra :

- diffuser et mettre en débat les productions de la phase 1 et ainsi associer le maximum d'acteurs autour de la « Démarche Jeunesse ».
- Produire l'analyse des données quantitatives recueillies et présenter une photographie fine des jeunes adultes de Guyane.
- Mise en œuvre de la phase 2.2 (enquête qualitative).

Descriptif des actions

Les actions prévues s'inscrivent pleinement dans les fonctions ressources d'un CRPV telles que définies dans le cadre de référence : *Produire des connaissances*. Notre travail a permis d'identifier le manque d'information sur la population « jeune adulte » et donc la nécessité de produire nous-même des données. D'où :

- la rédaction d'analyses thématiques sur les questions de démographie, de mobilités, de conditions de vie, de scolarisation, de santé, de compétences linguistiques ou encore d'insertion professionnelle des 16-25 ans.
- l'élaboration d'un tableau de bord statistique compilant des indicateurs thématiques (avec l'Insee) ;
- l'analyse des données statistiques issues de notre enquête quantitative (phase 2.1, avec Frédéric Piantoni) ;
- le lancement de la dernière phase (2.2) de notre recherche-action : une enquête qualitative pour mieux saisir les parcours sociobiographiques des jeunes adultes.

Diffuser des connaissances. Loin d'être une démarche interne et confidentielle liée à une institution spécifique, la DJ a vocation à toucher le plus grand nombre de personnes afin que toutes puissent s'approprier nos résultats et nos propositions. Nos cibles sont donc non seulement nos partenaires mais également les professionnels concernés et les jeunes (et leurs familles) eux-mêmes. C'est pourquoi nous prévoyons :

- la diffusion large (notamment par Internet) de nos productions écrites ;
- des moments de débats avec tantôt des élus tantôt des professionnels ou même avec le grand public ;
- des conférences de presse et, plus globalement, une présence médiatique active ;
- la réalisation d'un portail Internet permettant de recueillir l'avis des jeunes ;
- la réalisation d'un documentaire vidéo.

Mettre en réseau les acteurs. Pour qu'une appropriation réelle de nos travaux soit possible il faut accompagner les différents acteurs au plus près de leur métier. Nous ne nous contentons donc pas de délivrer de manière académique nos résultats mais nous souhaitons que ceux-ci soient discutés et confrontés aux pratiques concrètes sur le terrain. Nous envisageons ainsi :

- d'accompagner nos partenaires institutionnels à travers nos réunions régulières de COPIL et de COTECH.
- d'initier des réseaux thématiques avec les professionnels concernés : jeunes et santé ; jeunes et insertion professionnelle ; jeunes et engagements ; jeunes et conditions de vie.
- d'initier des réseaux de réflexion dans les principales communes du territoire (Ile de Cayenne ; Kourou ; Saint-Laurent ; Saint-Georges ; Maripasoula) avec toutes les personnes impliquées.
- de développer une première réflexion sur les jeunesses ultramarines (similitudes et différences) avec les Centres de ressources des autres DOM et avec le Ministère des Outre-Mer.
- de lancer une réflexion continentale (avec le Brésil et le Surinam dans un premier temps) sur les questions de jeunesse avec des chercheurs en sciences sociales.

L'ensemble de ces actions doit permettre d'accompagner la définition et la mise en œuvre d'une politique de jeunesse dans le cadre de la future collectivité unique.

Modes d'évaluation envisagés

- Nombre de participants aux différents ateliers thématiques + typologie des publics
- Diffusion et mise en débat des documents de travail rédigés
- Nombre de participants aux différentes restitutions de la phase 2.1 dans les communes
- Couverture médiatique (radio, télévision, presse écrite, web)
- Appréciations qualitatives recueillies auprès des partenaires de la Démarche Jeunesse (au niveau territorial comme au niveau national).

Thématique : rappel de la place de la thématique dans la politique de la ville. Eléments de contexte et actualité.

La santé constitue l'une des cinq thématiques majeures de la politique de la ville. Dans le cadre des Contrats Urbains de Cohésion Sociale (CUCS), l'objectif est de mettre en place une programmation locale de santé devant contribuer à la réduction des inégalités sociales et spatiales de santé. Créé par la circulaire du 13 juin 2000, l'ASV structure le volet santé des CUCS et constitue un véritable support pour une politique de santé territorialisée. A la jonction entre la politique de la ville et les politiques de santé de droit commun, le dispositif ASV s'inscrit dans l'évolution du cadre institutionnel et réglementaire instauré par la loi Hôpital Patients Santé Territoires (HPST) de juillet 2009 avec la création d'Agences Régionales de Santé (ARS). Cette nouvelle organisation régionale de la santé publique prévoit notamment que la déclinaison du Projet Régional de Santé (PRS) puisse faire l'objet de Contrats locaux de santé (CLS) qui devront « trouver une application particulière dans les territoires de la politique de la ville » précise la circulaire du 20 janvier 2009.

Dans ce contexte, l'articulation entre le volet santé des CUCS, la démarche ASV et l'outil CLS, représente un véritable enjeu devant conduire à une meilleure identification et prise en charge des problématiques de santé spécifiques aux quartiers prioritaires.

Fonction ressource sur cette thématique : historique des travaux et/ou perspectives

La santé figure parmi les principaux axes de travail du CRPV, un volet renforcé depuis 2011 grâce au partenariat avec l'ARS de Guyane. A travers sa mission d'accompagnement des Ateliers Santé Villes (ASV), le CRPV Guyane contribue au renforcement des actions locales de santé en direction des quartiers prioritaires.

Le premier objectif a été de développer le réseau ASV, d'établir des cadres de travail partagé, des espaces de réflexion et de co-production, en liaison avec les autres acteurs du secteur sanitaire et médico-social.

Dans ce cadre, le CRPV a mis en place des temps de travail réguliers, des moments d'échanges et de qualification favorisant le partage d'expériences, la mutualisation des ressources, la mise en débat de nouvelles actions et des perspectives d'évolution.

Le CRPV a accompagné, pendant plus d'une année, le montage du Contrat Local de Santé (CLS) de la commune de Matoury qui a été signé le 13 novembre 2012. Une démarche exploratoire puisqu'il s'agit du premier en Guyane et dans les Départements et Régions d'Outre-Mer.

La mise en place d'un réseau de professionnels, articulé autour des ASV, est également l'occasion d'identifier et d'approfondir des problématiques communes aux programmations de santé. Le CRPV a ainsi organisé, du 12 au 16 mars 2012, un cycle de qualification interrégional (Guyane, Martinique, Guadeloupe), portant sur une thématique centrale et transversale aux dispositifs de la politique de la ville (PRE, CLSPD...), celle des « mineurs et de la sexualité ». Cette action de qualification, menée en partenariat avec le CNFPT, a permis d'enclencher de nouvelles dynamiques partenariales au niveau local et régional.

Objectifs généraux pour l'année 2013

En 2013, la programmation de la thématique santé s'articule autour des objectifs suivants :

- Consolider le réseau ASV en renforçant la coordination départementale des ASV, la collaboration avec les acteurs du domaine socio-sanitaire et de la politique de la ville ainsi que les connexions avec d'autres territoires (à l'échelle régionale et nationale).

- Renforcer les pratiques professionnelles des coordonnateurs ASV par l'apport de ressources, d'éléments de méthodologie et de connaissances autour des problématiques socio-sanitaires émergentes et/ou spécifiques aux quartiers prioritaires.
- Capitaliser et valoriser les pratiques locales en matière de lutte contre les inégalités de santé, les déclinaisons et articulations des ASV sur le territoire, les projets spécifiques et actions innovantes conduites par les acteurs du réseau ASV
- Contribuer au développement de la démarche ASV en impulsant de nouvelles pistes de travail et orientations stratégiques en lien avec les enjeux des politiques de santé publique et dans la perspective du nouveau paysage de la politique de la ville en construction (concertation nationale pour la refonte de la politique de la ville autour des questions de la nouvelle géographie prioritaire, de contractualisation de gouvernance et d'évaluation, du contenu et des actions à privilégier, expérimentations pour nouvelle génération de contrats post-CUCS...)

Descriptif des actions

En 2013, le CRPV poursuivra le développement du réseau ASV à travers différents modes et actions d'accompagnement :

**Animation et développement du réseau*

Les réunions du réseau permanent ASV (toutes les 6-8 semaines) auront pour but de favoriser les échanges d'expériences et d'analyses sur les approches territoriales, les thématiques santé / ASV et d'assurer une meilleure mutualisation des ressources (informations, actualités, bonnes pratiques...).

Dans une démarche d'observation et de croisement des pratiques, deux visites sur sites sont d'ores et déjà prévues en 2013, l'une sur « l'action de prévention dans le cadre d'une approche de santé communautaire » et l'autre sur « la santé environnementale avec l'installation de bornes fontaines, comme moyen d'accès à l'eau potable dans des quartiers d'habitat spontané ».

**Soutien méthodologique et ingénierie de projet*

Le CRPV apportera son ingénierie et proposera un soutien méthodologique aux projets, tels que les Contrats Locaux de Santé, aussi bien dans leur élaboration, dans leur mise en œuvre que leur évaluation.

Après son élaboration en 2012, le CLS de Matoury entre dans sa phase de mise en œuvre ; l'occasion pour le CRPV de mutualiser et de capitaliser les savoirs faire développés, l'expertise acquise lors de cette première expérimentation, dans la perspective de futures contractualisations.

Le CRPV pourrait ainsi accompagner une deuxième commune, celle de Cayenne étant pressentie, dans le montage d'un CLS (apports d'outils et d'éléments de cadrage, aide à l'élaboration du diagnostic partagé, à l'identification des ressources et moyens mobilisables, à la structuration du mode de gouvernance, à la formalisation du document cadre...).

L'élaboration et le suivi des CLS feront l'objet de groupes de travail spécifiques CLS-ASV regroupant les acteurs de première ligne (réfèrent santé de la commune / ASV, ARS...).

L'animation du réseau aura aussi une fonction de qualification, elle permettra de faire émerger les besoins des professionnels en matière d'appui technique et de formation.

**Qualification des acteurs*

La mise en place des CLS, suite à la loi HPST, a suscité des interrogations sur l'évolution des ASV. Quelle va être leur place dans le dispositif CLS ? Quelle légitimité les coordinateurs ASV ont-ils ?

Ces interrogations seront abordées lors d'un cycle de qualification interrégional Antilles-Guyane prévu au cours du 1^{er} semestre 2013, en collaboration avec le CNFPT.

Au-delà des réflexions sur les thématiques de santé publique, les pratiques professionnelles et la méthodologie de projets (outils de diagnostic, de pilotage et d'évaluation des actions...), le groupe abordera particulièrement la question de l'organisation territoriale de la santé, l'articulation entre les différents dispositifs de la Politique de la ville et du droit commun. Il s'agira d'envisager les perspectives d'accompagnement des CLS, leur articulation avec les dynamiques existantes, de préciser le positionnement de l'ASV, son rôle et sa valeur ajoutée dans le cadre des CLS (atouts, limites et perspectives...).

**Production, capitalisation et diffusion de connaissances*

Le CRPV contribuera à la capitalisation et à la valorisation des pratiques locales et initiatives innovantes en matière de santé, à la diffusion des connaissances par diverses productions (articles du Guyane Cohésion, fiches d'expériences, notes de cadrage...) et publications dont la synthèse des échanges du cycle de qualification « ASV : mineurs et sexualité » qui sera publiée en 2013.

Enfin, l'adhésion et la participation du CRPV à la Plateforme nationale de ressources ASV permettra de connecter le réseau départemental des ASV au national, d'y reverser des expériences locales, en contribuant ainsi aux réflexions autour des inégalités de santé.

Modes d'évaluation envisagés

- Nombre, fréquence et volume des temps d'échanges, de travail et de qualification (réunions du réseau ASV, groupes de travail spécifiques CLS-ASV, visites sur sites et cycle de qualification)
- Nombre et profils des participants aux différents espaces de travail (réunions du réseau ASV, visites sur sites et cycle de qualification)
- Avancement dans l'élaboration et dans la mise en œuvre des CLS
- Nombre de documents de travail et de productions/publications (notes de cadrage et de synthèse, fiches d'expériences, compte-rendus de réunion, articles dans le "Guyane Cohésion"...))
- Evaluation qualitative du cycle de qualification réalisée à partir d'un "questionnaire de satisfaction-participants" (appréciations sur la forme, les contenus, etc.)

Thématique : rappel de la place de la thématique dans la politique de la ville. Eléments de contexte et actualité.

La Politique de la ville est par définition un moyen de réduire les inégalités sociales, les écarts de développement entre les territoires et d'enrayer les dégradations des conditions de vie dans les quartiers défavorisés. La question de la Rénovation Urbaine et de l'amélioration de l'habitat ont donc toute légitimité dans cette démarche.

Dès 1977, cette thématique a fait l'objet d'une préoccupation nationale, avec la mise en place d'une première politique « les HVS » (Habitat et Vie Sociale), prémices de la politique de la ville, menant des actions urbanistiques et sociales. Les dispositifs spécifiques se sont multipliés avec plus ou moins de succès. Derniers en date, les CUCS (Contrat Urbains de Cohésion Sociale), ont succédé aux contrats de Ville en 2007 comme cadre de projet de territoire, développé au bénéfice des quartiers en difficultés sur différentes thématiques, dont l'amélioration de l'habitat et du cadre de vie. Ils demeureront en vigueur jusqu'en 2014. Parallèlement, au 31 Juillet 2012, 397 projets ont été approuvés par l'ANRU (Agence Nationale de Rénovation Urbaine) et ont fait l'objet d'une convention dans le cadre National et Outre-mer. 4 Millions d'habitants sont concernés par ces opérations.

En Guyane, 5 communes ont signé un CUCS et 3 Projets de Rénovation Urbaine ont été validés sur 3 communes (Matoury, Cayenne et Kourou) encore en cours aujourd'hui, d'où l'intérêt particulier pour le CRPV Guyane de s'intéresser à cette thématique.

Fonction ressource sur cette thématique : historique des travaux et/ou perspectives

Les questions liées au logement et aux programmes de Rénovation ont déjà été antérieurement abordées par le Centre. En 2009, un Atlas des logements locatifs sociaux a été rédigé et diffusé, ainsi que des plaquettes présentant les projets de Rénovation Urbaine des trois communes concernées. En 2012, le CRPV a participé à la rédaction du Rapport sur la Politique de la Ville Outre-mer en collaboration avec les autres centres de ressources Domiens existants (Martinique, La réunion, et Mayotte). L'objectif était de faire état de la situation du logement et des opérations urbaines menées en Guyane, mais aussi du manque criant de données notamment d'ordre social à l'échelle infra communale en particulier sur les quartiers prioritaires.

Le CRPV souhaite, dès l'année 2013, développer plus spécifiquement cette thématique tant à l'échelle locale que nationale. Les missions consisteront dans un premier temps, à partir de l'animation d'un nouveau réseau « *Habitat, Rénovation Urbaine et cadre de vie* », à identifier les besoins de qualification et/ou d'accompagnement des professionnels.

Objectifs généraux pour l'année 2013

Dans le cadre du développement de ce nouveau réseau, le CRPV a recruté un nouveau chargé de mission urbaniste. L'objectif principal est de travailler les deux volets urbains et social conjointement en mettant en relation les professionnels des deux champs. Le CRPV s'engage à être à l'écoute de leurs attentes et de leurs besoins tout en tentant d'y trouver une réponse adaptée en créant des lieux d'expression.

Thème « Habitat, rénovation urbaine et cadre de vie »

Parallèlement, le CRPV a également opté pour une réorientation de l'OLT développé par le centre depuis sa création vers une mission subsidiaire d'observation confiée à ce même chargé de mission, qui devra privilégier une mise en débat des données recueillies auprès des producteurs.

Les objectifs se déclinent donc en trois grands axes d'intervention :

- Développer l'animation et la qualification des professionnels
- Capitaliser et diffuser les connaissances et expériences produites localement
- Poursuivre une mission d'observation

L'année 2013 marquera la consolidation de ce nouveau réseau.

Descriptif des actions

Les missions du nouveau réseau habitat, s'articulent autour de deux grands axes :

Qualifier et mettre en réseau. Il s'agira de :

- Identifier les acteurs de l'habitat et de la rénovation urbaine, les mobiliser et repérer leurs besoins lors d'échange organisés périodiquement par le CRPV.
- Aborder la réflexion à partir de grands champs d'action, notamment l'articulation entre les volets social et urbain par le biais des GUSP (dispositif visant à améliorer le fonctionnement et la vie des quartiers, en coordonnant l'action des différents acteurs et favorisant la participation des habitants à la gestion du cadre de vie) ; la prise en compte de l'habitat indigne et ses incidences sur la santé (par exemple l'accès à l'eau potable pour les habitants des RHI...) ; les jeunes et le logement...
- Participer à l'élaboration d'une action de qualification (cycle, séminaire...) sur le thème de la politique de la ville, à travers la valorisation des contenus en Rénovation urbaine.

Capitaliser et diffuser. Il s'agira de :

- Publier le dossier sur le « *Panorama de la situation urbaine en Guyane et au sein des Territoires prioritaires de la Politique de la Ville* » réalisé dans le cadre du Rapport sur la politique de la ville en Outre-mer (en collaboration avec les autres centres de Ressources politique de la ville Outre-mer).
- Publier des articles dans le *Guyane Cohésion*, des *dossiers et fiches d'expériences* traitant de thématiques d'actualités ou de sujets suggérés par les acteurs
- Alimenter la plateforme Geoguyane en données géo référencées, participer aux COPIL, Comités techniques et ateliers organisés par la Maîtrise d'Ouvrage.

Modes d'évaluation envisagés

- Evaluation qualitative en mettant en place par exemple des retours d'expérience par le biais de questionnaires ou à travers un dialogue direct avec les acteurs
- Typologie des participants aux manifestations organisées
- Nombre de participants aux événements organisés
- Nombre de publications produites et diffusées dans le cadre de ce réseau

Thématique : rappel de la place de la thématique dans la politique de la ville. Eléments de contexte et actualité.

Les chefs de projet représentent les premiers ingénieurs de la politique de la ville sur un territoire. Ils assurent la mise en œuvre locale des programmes de l'Acse et garantissent ainsi l'adéquation des mesures nationales avec les ressources et les contraintes de leur territoire d'intervention. Cette adéquation constitue la colonne vertébrale de la politique de la ville puisque celle-ci repose essentiellement sur le système d'acteurs mobilisés autour d'un projet de territoire (et dont le chef de projet est la ressource majeure).

La politique de la ville doit être un levier (en addition et parfois en substitution) du droit commun afin de réduire les effets de décrochage et d'exclusion sociale dans les quartiers prioritaires.

D'où la nécessité d'accompagnements et de mises en réseau des chefs de projets garantissant une qualification mutuelle, des échanges de pratiques et une bonne circulation des outils et des méthodes afférents aux programmes de la politique de la ville.

L'actuelle concertation nationale pour la refonte de la politique de la ville rappelle l'importance de l'ingénierie locale et de sa qualification. Il s'agit même d'un sujet transversal aux trois groupes de travail chargés de produire les préconisations pour la future politique de la ville. Le chef de projet sera en effet chargé du suivi d'un contrat unique associant le volet urbain et le volet social. Il sera l'animateur d'un contrat élargi à d'autres partenaires signataires et garant d'une mobilisation du droit commun. Enfin le chef de projet assurera le suivi et l'évaluation d'un projet de territoire partagé et dépassant le simple niveau communal.

Si ces axes demeurent encore des préconisations au sein des groupes de travail de la concertation nationale, ils représentent toutefois l'évolution naturelle d'une politique publique territorialisée (emboîtement des territoires et intercommunalité, droit commun préalable aux crédits spécifiques et projet de territoire partagé).

Dans ce cadre le chef de projet apparaît comme le maître d'œuvre de ces évolutions, ce qui nécessite autant l'élaboration d'un programme de formation que la mise en place d'un espace de débats et de partage autour des enjeux et des perspectives de la politique de la ville.

Fonction ressource sur cette thématique : historique des travaux et/ou perspectives

Si les chefs de projet des CUCS participent régulièrement aux actions du CRPV Guyane, les chefs de projet Anru sont quant à eux guère concernés par la programmation. La réorganisation des moyens dédiés aux thématiques et la création d'un nouveau réseau dédié au volet urbain de la politique de la ville et constitué de moyens spécifiques (chargé de mission habitat et rénovation urbaine) permettra de développer un programme d'action pour les chefs de projet Anru. Une action de qualification permettra notamment de décloisonner les cultures professionnelles en associant les chefs de projet CUCS avec les chefs de projet Anru.

L'évolution de la politique de la ville à l'horizon 2014 et les premières préconisations émises dans le cadre de la Concertation Nationale conduisent en effet à proposer des actions communes regroupant les acteurs du volet social avec ceux du volet urbain. Par ailleurs le projet de contrat unique réunissant ces deux volets préfigure du futur paysage de la politique de la ville autour d'un projet de territoire. Celui-ci ne pourra plus dissocier les questions urbaines des questions sociales.

Dans ce cadre, l'année 2013 sera consacrée à l'élaboration d'une action de type séminaire ou cycle de qualification consacrée aux enjeux et aux perspectives de la politique de la ville, à l'articulation du volet urbain et social, à l'observation des quartiers prioritaires, à l'élaboration d'un projet de territoire, à la gouvernance et aux perspectives de la politique de la ville dans le cadre de l'intercommunalité.

Le format de travail n'est volontairement pas arrêté afin de permettre une réponse ascendante et donc adaptée aux besoins des professionnels. Le contexte de forte évolution des dispositifs de la politique de la ville invite également à attendre l'achèvement de la concertation nationale et la tenue du CIV au cours du premier trimestre 2013.

Objectifs généraux pour l'année 2013

- Identifier les besoins de qualification et d'échanges des chefs de projet et y associer un format d'intervention idoine (cycle de qualification, séminaire...), lié aux enjeux actuels de la politique de la ville.
- Mobiliser les acteurs de l'Etat, des collectivités et des agences autour de la co-construction de cette action.

Descriptifs des actions

Développement du réseau des chefs de projet

L'action de qualification (séminaire, cycle, conférence) devra être arrêtée avec les chefs de projet, l'Etat et l'ensemble des partenaires intéressés par la politique de la ville. Le choix du format de travail, l'élaboration des contenus, la sélection des intervenants, l'animation générale de l'action seront arrêtés collectivement et participeront ainsi à la mise en œuvre du réseau.

Cycle de qualification/séminaire

Cette action doit favoriser un maillage des partenaires autour des enjeux de politique de la ville en Guyane, de ses perspectives et de ses enjeux. Des préconisations pourront être formulées à l'issue de l'action, elles dresseront une feuille de route pour la déclinaison technique de la future contractualisation et pour la nouvelle dynamique partenariale.

Modes d'évaluation envisagés

- Mobilisation et inscription des acteurs à l'élaboration de cette action
- Participation effective des acteurs et des publics visés
- Production des préconisations à l'issue de l'action

Rappel de la place de la thématique dans la politique de la ville. Eléments de contexte et actualité.

Les spécificités régionales interrogent les capacités des territoires à décliner les différentes politiques publiques. Chaque territoire est le fruit d'une adaptation des cadres tant règlementaires que fonctionnels.

Ces adaptations interrogent également l'exercice d'une fonction ressource sur un territoire : la capacité à identifier les systèmes d'acteurs et leurs besoins, la capacité à mettre en mouvement et à qualifier les professionnels du développement social et urbain sur des champs nouveaux et souvent complexes.

Les Départements d'Outre-mer illustrent plus encore cet exercice d'adaptation entre une politique publique innovante et un territoire qui souffre toujours de retards structurels. L'objectif, et souvent l'obligation, de rejoindre le niveau de développement de l'Hexagone contraint les DOM à mettre en place des politiques de « développement/rattrapage » qui nécessite des ingénieries locales solides. Les outils expérimentaux de la politique de la ville doivent ainsi s'insérer dans des organisations en cours de structuration et parfois se substituer aux outils du droit commun.

Malgré ces effets de substitution, cette dimension singulière de la politique de la ville en Outre-mer encourage une inventivité et une adaptabilité remarquables. Certains dispositifs créent des effets leviers pour le développement de politique publique à l'échelle communale et régionale. D'autres expériences valorisent des actions inédites dans les différents champs de la politique de la ville, elles méritent dès lors d'être valorisées et essaimées.

Les DOM sont des laboratoires de politique publique qu'il convient d'observer et d'alimenter. Cette observation, dans le champ singulier de la politique de la ville, a été initiée en 2012 dans le cadre du réseau ultra marin des centres de ressources.

Fonction ressource sur cette thématique : historique des travaux et/ou perspectives

Les centres de ressources de la politique de la ville de La Réunion, de Mayotte, de Martinique et de Guyane ont engagé des travaux communs en 2012. Cette première collaboration ultramarine est soutenue par le SGCIV qui exprime sa volonté de mieux appréhender les territoires de la politique de la ville dans les DOM. L'Acse et la DéGéOM partagent le même intérêt et accompagnent également cette initiative. L'objectif de ces travaux a été de produire une première analyse des questions d'habitat, d'observation et de gouvernance, et de valoriser quelques expériences repérées pour leur efficacité.

Ces travaux nourriront par ailleurs les réflexions de la concertation nationale pour la refonte de la politique de la ville, laquelle prévoit une valorisation des initiatives ultramarines.

Objectifs généraux pour l'année 2013

- Valoriser localement les travaux produits en 2012 par les centres de ressources ultramarins

- Elaborer des fiches d'expérience sur la fonction ressource en outre-mer, sur la jeunesse et sur la rénovation urbaine
- Poursuivre la dynamique du réseau ultramarin engagée en 2012 à partir des productions communes et aussi à partir des travaux relatifs à la Démarche Jeunesse

Descriptifs des actions

La politique de la ville dans les DOM, synthèse des quatre thématiques

Les différents documents produits en 2012 représentent une somme de connaissances importantes qui doit être diffusées localement. Un résumé des productions des quatre centres de ressources ultramarins, une note de synthèse transversale et un dossier Habitat Guyane seront ainsi communiqués.

Productions de connaissances thématiques

En termes de production de connaissances, le CRPV élaborera en 2013 des fiches d'expérience sur les questions de jeunesse et de rénovation urbaine notamment. Celles-ci mettront en évidence les diverses expressions d'une fonction ressource en Outre Mer.

Participation au réseau des centres de ressources ultramarins

Les réflexions engagées dans le cadre de ces productions ont permis d'initier une mise en réseau et un partage d'expériences entre les quatre centres de ressources ultramarins. Cette dynamique sera poursuivie en 2013 dans le cadre de l'élaboration des fiches d'expérience, de leur mise en commun selon une méthodologie partagée.

Au-delà de ces productions, le réseau doit être un espace de projet qui permettra d'engager une vision prospective sur les questions de politique de la ville en Outre Mer.

Par ailleurs le réseau des centres de ressources ultramarins renforce la capacité d'interpellation collective sur les questions de développement social et urbain en outre-mer. Au-delà des DOM qui bénéficient d'un centre de ressources, l'animation du réseau poursuit également un objectif de mobilisation des acteurs des territoires qui s'inscrivent en politique de la ville sans qu'une réelle fonction ressource ne s'y exerce (Guadeloupe notamment).

Modes d'évaluation envisagés

- Diffusion des documents produits en 2012
- Elaboration des fiches d'expérience 2013
- Participation au réseau.

Rappel de la place de la thématique dans la politique de la ville. Eléments de contexte et actualité.

La politique de la ville est constituée par un système d'acteurs étendu et transversal. Les thématiques, les niveaux d'intervention territoriale (national, départemental, local), les différents acteurs (Etat, collectivité, agences, associations), soulignent la complexité du champ politique de la ville et la nécessité de « faire réseau » pour appréhender collectivement la réduction des inégalités sociales et territoriales.

Cette dynamique collective permet d'interpeler les pouvoirs publics afin de conserver, de renforcer et d'attirer l'attention sur les difficultés des populations qui résident sur les quartiers prioritaires. La contribution aux instances nationales se réalise tant de manière institutionnelle avec le réseau des centres de ressources animé par l'Etat que dans une approche associative avec Question de villes.

Fonction ressource sur cette thématique : historique des travaux et/ou perspectives

Le CRPV Guyane contribue à l'animation de deux réseaux nationaux. Le réseau des centres de ressources, permet une diffusion de l'actualité nationale, une mise en commun des projets des centres, une réflexion collective sur des champs de la politique de la ville et une inscription dans des groupes de travail nationaux (Europe, ingénierie locale, rénovation urbaine, développement économique urbain...). L'animation nationale de ce réseau par le Secrétariat Général à la Commission Interministériel à la Ville (SGCIV) permet par ailleurs de poser le cadre d'intervention des centres de ressources, notamment à partir du cadre de référence national qui définit les relations entre l'Etat et les centres de ressources de la politique de la ville.

Le second réseau est l'association Question de Ville, regroupement des directeurs des centres de ressources. Soutenue par le SGCIV cette association constitue une tête de réseau national. Elle permet de construire un point de vue collectif, de renforcer la visibilité des centres de ressources et d'affirmer/promouvoir/préserver une éthique de fonctionnement des centres de ressources de la politique de la ville.

Question de ville constitue en outre une force d'interpellation lors des contributions nationales et rencontres. Enfin, ce réseau a un rôle d'interface avec d'autres forces associatives. La rencontre avec la Fédération Nationale des Centres Sociaux a par exemple permis d'engager un travail commun autour de la participation des habitants (recueil de la parole des habitants des quartiers prioritaires afin de produire un rapport national). La visée de cette démarche est bien entendu de rappeler que les habitants doivent être au cœur de la politique de la ville.

Objectifs généraux pour l'année 2013

- Poursuivre la participation et la co animation aux deux instances nationales représentées par le réseau des centres de ressources et Question de ville
- Participer aux projets et aux groupes de travail proposés dans ces deux instances qui peuvent être utiles aux travaux et réflexions conduites localement
- Informer et associer les professionnels de Guyane aux projets développés nationalement

Descriptifs des actions

Le réseau des centres de ressources et Question de Ville

Les directeurs des Centres de ressources se retrouvent concrètement tous les deux mois pour nourrir ces deux réseaux. L'organisation conjointe des deux réseaux permet de rationaliser le temps et les déplacements des vingt directeurs.

Le SGCIV organise par ailleurs une conférence téléphonique mensuelle permettant de diffuser l'actualité nationale, les projets en cours et de faire un point sur les groupes de travail engagés sur l'Europe, le Développement Economique Urbain, l'Ingénierie, la rénovation urbaine.

Modes d'évaluation envisagés

- Participation aux réseaux
- Diffusion des contributions nationales
- Participation des acteurs locaux aux projets proposés nationalement

Rappel de la place de la thématique dans la politique de la ville. Eléments de contexte et actualité.

La loi de mars 2007 place le maire au cœur du dispositif de prévention de la délinquance en lien avec les acteurs de la justice, de la police, du Département et des forces associatives. Le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) est l'outil privilégié pour la mise en œuvre d'une stratégie territoriale de prévention. La mise en mouvement des acteurs, la définition d'un programme d'actions transversales, l'observation des phénomènes de délinquance et l'évaluation des projets mis en œuvre sur le territoire communal représentent la formule projet poursuivie par les professionnels chargés d'animer cette instance.

Si le CLSPD et son coordonnateur constituent un relais pertinent de la fonction ressource, l'ensemble des acteurs qui concourent à la politique de prévention sur les quartiers prioritaires est concerné. Les champs de l'éducation, de la santé, de la sécurité sont ainsi visés par les actions d'accompagnement du centre sur cette thématique particulière.

Fonction ressource sur cette thématique : historique des travaux et/ou perspectives

Le CRPV Guyane a déjà mis en œuvre de nombreuses actions relatives à cette thématique : organisation d'un séminaire interrégional Antilles Guyane, animation du réseau, collaboration avec la ville de Matoury pour élaborer un guide des acteurs de la prévention, mise en œuvre d'un cycle de qualification interrégional pour définir une stratégie territoriale de prévention de la délinquance et de sécurité, ou encore animation d'une table ronde sur les enjeux de dynamiques partenariales et de prévention spécialisée.

L'année 2013 s'organisera autour de trois axes d'intervention. Dans un premier temps il s'agira de valoriser le cycle de qualification « Mettre en place une stratégie territoriale de prévention de la délinquance » à travers une publication. Celle-ci comportera une synthèse des contenus et des échanges, des fiches juridiques, des fiches liées aux pratiques professionnelles et au partage d'expériences.

Le CRPV poursuivra d'autre part l'animation du réseau des coordonnateurs et de leurs partenaires privilégiés. Il s'agit ici d'entretenir et de favoriser une liaison active entre les professionnels et de favoriser les échanges de pratiques. Le réseau est un espace idoine pour identifier les besoins et pour co-élaborer une politique publique adaptée aux spécificités du territoire.

Enfin le centre développera la qualification des professionnels du champ de la prévention de la délinquance et de la sécurité. Nous réunirons les coordonnateurs, les services de l'Etat, du Conseil Général et acteurs associatifs de Guyane et des Antilles. Cette action s'inscrit dans une mission transversale du centre qui vise l'acquisition de connaissances et la maîtrise d'outils nécessaires à la pratique des professionnels.

L'année 2013 permettra de renforcer la collaboration avec le CNFPT puisque celui-ci inscrit cette année un programme politique de de la ville dans son offre de formation. Ce partenariat permet d'inscrire la qualification des acteurs guyanais et antillais du champ de la prévention dans le temps afin de répondre à leurs besoins de formation et afin de proposer des outils dans les domaines de la prévention spécialisée et de la médiation sociale.

Objectifs généraux pour l'année 2013

- Poursuivre la dynamique de formation et de qualification mutuelle des acteurs de la prévention de la délinquance et de la sécurité
- Animer le réseau des coordonnateurs du CLSPD et de leurs partenaires privilégiés

Descriptifs des actions

Publication - Mettre en place une stratégie territoriale de prévention de la délinquance

Il s'agit ici de valoriser les contenus et les échanges du cycle de qualification de l'an passé et d'y ajouter aussi bien des documents relatifs au cadre législatif que des fiches d'expérience des Antilles et de Guyane.

Groupe de travail permanent prévention de la délinquance

C'est dans ce groupe que se définissent les besoins d'accompagnement du réseau d'acteurs. Il s'agit d'une animation de réseau des coordonnateurs et de leurs partenaires. Il permet de repérer les besoins de formation, d'identifier des problématiques communes aux villes concernées, de capitaliser les bonnes pratiques et d'engager collectivement des actions (rencontres, tables rondes, visites de sites, interpellation...) qui doivent tendre vers une approche transversale et partenariale du sujet.

Cycle de qualification sur l'articulation entre les outils de la prévention spécialisée et de la médiation sociale

Le cycle de qualification permettra d'appréhender les fonctions de médiation sociale et de définir les outils de médiation nécessaires aux relations entre éducateurs et familles, entre bailleurs et locataires, entre voisins, entre école et parents, entre usagers et administrations. Par ailleurs cette action tentera d'articuler les fonctions de prévention spécialisée et de médiation sociale sur un territoire. Cette approche poursuit la réflexion prospective menée avec les coordonnateurs en animation de réseau et lors de la table ronde.

Modes d'évaluation envisagés

- Fréquentation et participation aux actions du réseau et du cycle de qualification
- Niveau de satisfaction
- Typologie des publics
- Dynamique de décroisement des professionnels et des territoires (mise en réseau)
- Capitalisation et diffusion d'expériences
- Publications.

Rappel de la place de la thématique dans la politique de la ville. Eléments de contexte et actualité.

Les questions d'éducation, et plus particulièrement le champ de la réussite éducative, représentent un axe majeur des crédits d'intervention de l'Acse sur les territoires. Le Programme de Réussite Educative (PRE) représente l'outil central de cette thématique. Il valorise la notion de parcours individuel de l'enfant et du jeune mais dans le cadre d'un accompagnement des familles. Les dimensions éducatives, sanitaires et sociales sont prises en compte dans la définition du parcours et permettent ainsi une prise en compte globale de l'enfant.

Les cinq villes qui ont signé un CUCS disposent d'un PRE ainsi que deux communes dites isolées, Maripasoula et Saint Georges de l'Oyapock. L'expérimentation d'un dispositif de la politique de la ville sur des territoires non urbains et dans un contexte d'ingénierie encore trop faible a révélé la capacité mobilisatrice d'un dispositif de la Politique de la ville autour des enjeux d'éducation. La coordination du programme doit en effet permettre « une mise en mouvement » des professionnels de ces territoires autour des notions de parcours, d'accompagnement et de réussite éducative.

Les deux PRE des communes de Maripasoula et Saint Georges illustrent, à certains égards, la place de la politique de la ville en Guyane et plus largement en Outre-mer. L'adossement au droit commun est difficile, car celui-ci est davantage concentré sur des politiques d'infrastructure.

Aussi, l'effet levier que pourrait provoquer un dispositif de la politique de la ville sur les projets éducatifs d'une commune est rarement envisageable.

De façon générale les sept programmes de réussite éducative en Guyane mettent en évidence la capacité des acteurs à se saisir des questions d'éducation et plus largement d'enfance et de jeunesse.

Fonction ressource sur cette thématique : historique des travaux et/ou perspectives

Le CRPV travaille les questions de réussite éducative depuis la création du dispositif et sa déclinaison en Guyane : animation de réseau depuis 2008, création d'outils tels que « *Le guide de la réussite en Guyane* » en 2009, qualification des acteurs avec le cycle « Politique éducative et réussite éducative » en 2012 ou encore accompagnement à l'élaboration de la « *Commission Départementale de Réussite Educative (CDRE)* » en 2011-2012.

Les nombreuses difficultés traversées par les PRE en Guyane (portage juridique, financement, pause de certaines communes) questionnent notre fonction ressource. L'année 2013 pourra donc être consacrée à l'animation du réseau des coordonateurs et de leurs partenaires proches. Les nombreux changements d'équipe conduisent à retisser en permanence une dynamique de réseau autour des enjeux de la réussite éducative en Guyane. L'espace du réseau est là encore le support et la matrice des échanges d'outils et de pratiques ; il permet ainsi la qualification mutuelle des professionnels.

Objectifs généraux pour l'année 2013

- Diffusion des travaux sur la réussite éducative à la suite du cycle de qualification Politique éducative et réussite éducative

Thème « Réussite éducative »

- Animation du réseau Réussite éducative – groupe de travail permanent PRE
- Participation à l'animation de la Commission Départementale de la Réussite Educative

Descriptifs des actions

Publication - Politique éducative et réussite éducative

Il s'agit de valoriser les contenus et échanges du cycle de qualification interrégional.

Groupe de travail permanent Réussite éducative

Au même titre que les réseaux santé et prévention de la délinquance, le réseau des coordonnateurs des PRE permet de repérer les besoins des professionnels, d'identifier les problématiques communes, de valoriser les expériences et les projets mis en œuvre sur les territoires.

Cette animation de réseau peut générer un développement d'actions de type table ronde et/ou visite de site en 2013. Il n'est pas prévu de cycle de qualification sur la thématique Réussite éducative, toutefois les coordonnateurs des PRE seront invités à participer aux cycles de qualification programmés pour les professionnels de la prévention de la délinquance et de la santé. En effet certains contenus proposés sont communs aux préoccupations des coordonnateurs PRE et favorisent l'articulation avec les dispositifs ASV et CLSPD.

Participer à l'animation de la Commission Départementale de la Réussite Educative

Le fonctionnement de la CDRE prévoit une co élaboration de l'ordre du jour entre le CRPV et la DJSCS. L'animation du réseau et les travaux engagés sur la réussite éducative permet d'identifier les problématiques à aborder.

Modes d'évaluation envisagés

- Fréquentation et participation aux actions du réseau et du cycle de qualification
- Niveau de satisfaction
- Typologie des publics
- Dynamique de décroisement des professionnels et des territoires (mise en réseau)
- Capitalisation et diffusion d'expériences
- Publications.

Rappel de la place de la thématique dans la politique de la ville. Eléments de contexte et actualité.

L'accès au droit et la lutte contre les discriminations est une thématique centrale de la politique de la ville. Elle pose l'enjeu d'égalité entre les personnes et entre les territoires, et met en évidence les processus de discrimination à l'encontre de certaines populations.

Cette thématique a été largement développée par les collectivités territoriales, par l'intermédiaire des CNFPT : campagnes de communication et de sensibilisation aux discriminations, programmes de formation.

Fonction ressource sur cette thématique : historique des travaux et/ou perspectives

Les travaux du centre de ressources sur la période 2005-2009 font échos à ces actions de formation : enquêtes, études exploratoires mais également une concertation locale entre les élus et les collectivités dans le cadre des Rencontres territoriales de la ville de 2007.

A la suite de ces premières connections entre la Fonction Publique Territoriale et la politique de la ville dans le champ des discriminations et de l'accès au droit en Guyane, le CNFPT, l'Acse et le CRPV Guyane ont décidé de s'associer à travers une convention cadre de partenariat. Une convention qui décline localement l'enjeu de prévention et de lutte contre les discriminations en nous permettant d'organiser des actions de formation et d'information. C'est ainsi que le séminaire « Lutter contre les discriminations » est organisé en 2010 avec l'objectif de poursuivre le débat local et d'approfondir la réflexion. A la suite de ce séminaire, l'année 2012 a été consacrée à des travaux sur les violences faites aux femmes en Guyane. Dans quelle mesure le traitement réservé aux femmes victimes de violences peut être constitutif de discrimination ? Nous avons ainsi réalisé un état des lieux de six mois pour comprendre la chaîne du traitement des violences faites aux femmes en Guyane, un séminaire de deux jours pour une présentation des travaux et une mise en débat de ces réflexions.

Parallèlement à ces travaux le CRPV a participé à la mise en œuvre de la COPEC (Commission pour la Promotion de l'Égalité des Chances et de la Citoyenneté). La création de cette instance fut annoncée à l'issue du séminaire « Lutter contre les discriminations ».

Objectifs généraux pour l'année 2013

- Diffusion des travaux sur les violences faites aux femmes
- Engager des travaux sur le droit des étrangers en Guyane
- Participer à la COPEC

Descriptifs des actions

Publication - Violences faites aux femmes en Guyane. D'une prise de conscience collective à un meilleur accès au droit

Le dossier « *Violences faites aux femmes en Guyane, d'une prise de conscience collective vers un meilleur accès au droit* » fournit un état des lieux des acteurs et des pratiques. Ce dossier sera valorisé et diffusé au cours du premier trimestre de l'année 2013. Le format de travail mis en œuvre, fruit d'une collaboration avec l'Université de Droit de Grenoble et de l'accueil d'une juriste, sera reconduit en 2013.

Droit des étrangers – Etat des lieux et parcours d'intégration

De nombreux partenaires sont en demande d'un état des lieux du droit des étrangers en Guyane : mieux comprendre la notion de parcours d'intégration, d'accueil et d'accompagnement d'une personne étrangère vers le droit commun. Le Secrétariat Général à l'Immigration et à l'Intégration à travers la Direction de l'Accueil, de l'Intégration et de la Citoyenneté (DAIC) est notamment particulièrement intéressé par cette réflexion.

Participation à la COPEC

Enfin la troisième action repose sur une participation à la COPEC, plus particulièrement à la sous commission « Discrimination ». Cette participation permet de recueillir l'état des préoccupations sur ces questions en Guyane. La séance d'installation de la COPEC et celle de la sous commission relative aux discriminations ont notamment soulevé la préoccupation du droit des étrangers en Guyane. L'état des lieux relatifs aux violences faites aux femmes avaient également permis d'appréhender l'application du droit des étrangers.

Modes d'évaluation envisagés

- Publication du dossier « *Violences faites aux femmes en Guyane, d'une prise de conscience collective vers un meilleur accès au droit* »
- Mise en œuvre de l'état des lieux sur le droit des étrangers et participation à la COPEC.

Rappel de la place de la thématique dans la politique de la ville. Eléments de contexte et actualité.

La participation des habitants est une thématique transversale à l'ensemble des champs couverts par l'action publique de la politique de la ville. Associer les citoyens aux décisions qui concernent leurs quartiers permet non seulement de prendre en compte leurs attentes et la pertinence de la réponse publique, mais peut-être surtout de renforcer la capacité d'action des citoyens sur leurs territoires de vie, ce que l'on nomme « l'empowerment ».

Bien que les acteurs institutionnels aient la responsabilité, et parfois l'obligation, de construire un espace de dialogue et de consultation avec les habitants, il faut admettre que les outils de participation ne figurent pas systématiquement dans les projets de territoire. C'est donc bien l'ensemble des outils de démocratie participative qu'il convient de développer.

Fonction ressource sur cette thématique : historique des travaux et/ou perspectives

Le CRPV a essentiellement abordé la thématique de la participation à partir d'un recueil de la parole des habitants de quartiers prioritaires. Ce projet est le fruit de la collaboration des CRPV, à travers l'association Question de Ville, et la Fédération des centres sociaux. L'objectif de ce rapport était de positionner les habitants comme témoins concernés et co constructeurs des réponses aux difficultés vécues dans les quartiers. Notre démarche consiste à inverser la manière dont les problèmes sont habituellement posés : ce sont les habitants qui s'expriment, formulent des questions, évoquent des pistes de solutions et enfin interpellent les pouvoirs publics.

Cette réflexion a fait l'objet d'un rapport intitulé « On voudrait entendre crier toutes les voix de nos cités », lequel a été utilisé à l'ouverture de la concertation nationale pour la refonte de la politique de la ville. Certains habitants ont même été conviés à cette concertation pour témoigner de leurs conditions de vie et faire entendre leurs propositions. Le Ministre a ainsi rappelé l'importance des dispositifs de participation pour le développement de la politique de la ville.

Objectifs généraux pour l'année 2013

- Encourager le développement des outils de participation des habitants dans les projets
- Favoriser une déclinaison locale du prochain rapport national

Descriptifs des actions

Le premier rapport a permis d'expérimenter une méthodologie de recueil de paroles qui appréhendait l'ensemble des sujets exprimés par les habitants : rénovation urbaine, sécurité, services publics, emploi, jeunes...

Un second rapport devrait être élaboré en 2013, la méthodologie de la prochaine édition sera arrêté en groupe de travail prochainement (outil de recueil de la parole des habitants, séances collectives et/ou individuelles, transversale ou monothématique...).

Thème « Participation des habitants »

Par-delà la méthodologie retenue c'est l'ensemble du projet qui nécessite d'être consolidé localement : comment promouvoir la participation des habitants dans les projets les concernant ?

Les cinq communes en CUCS seront ainsi sollicitées pour participer à notre démarche. Nous identifierons les structures de proximité dont les missions se rapprochent de celles d'un centre social, nous prendrons soin de respecter un certain équilibre territorial des projets, et nous organiserons la rencontre et la mobilisation des habitants.

La reconduction de ce projet en Guyane doit permettre une véritable appropriation ultramarine d'une initiative nationale. Cette démarche vise autant à valoriser les structures de proximité capables de recueillir « l'expertise habitante » que de diffuser des outils de participation des habitants.

Modes d'évaluation envisagés

- Adhésion des communes et mobilisation des structures de proximité
- Représentativité des territoires
- Participation des publics

Tableau synoptique de programmation

| Démarche Jeunesse | | | | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|--------------------------------------------------|-------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|
| Intitulé des actions | Mode d'intervention | Public | Éléments de calendrier | Valorisation des activités (productions...) |
| Tableau de bord statistique sur les jeunes adultes en Guyane [Phase 1] | Etude | Décideurs | Avril 2013 | Rapport |
| Analyses de la situation des 16-25 ans en Guyane. Approche thématique (conditions de vie ; santé ; emploi ; engagements) [Phase 1] | Etude | Tous publics | 1 ^e semestre 2013 | Plusieurs documents de travail |
| Prendre en charge les jeunes adultes en Guyane [Phase 1] | Animation de réseau thématique | Professionnels des champs concernés | 1 ^e semestre 2013 | Enregistrement audio et synthèse des échanges |
| Les jeunes adultes sur leurs territoires : restitution de la phase 2.1 | Animation de réseau | Elus locaux, professionnels, jeunes des communes | 1 ^e semestre 2013 | Enregistrement audio et synthèse des échanges |
| Ce que l'on sait des jeunes adultes en Guyane aujourd'hui (bilan phases 1 et 2.1) | Conférence plénière | Tous publics | Juin 2013 | Enregistrement audiovisuel des échanges |
| Gouvernance de la « Démarche Jeunesse » à travers le COPIL et le COTECH | Animation de réseau | Tous les partenaires de la Démarche Jeunesse | 2013 | Comptes rendus des réunions |
| Comprendre les trajectoires des jeunes adultes en Guyane, répondre à leurs attentes (Enquête sociologique qualitative) | Recherche-action | Jeunes adultes sur tout le territoire de Guyane | 2 ^e semestre 2013 | Rapport + restitution avec les partenaires et avec les acteurs de terrain (en 2014) |
| Les jeunesses ultramarines : points communs et différences | Animation de réseau | CRPV + Ministère des Outre Mer | 2013 | Synthèses des échanges |
| Etre jeune adulte dans les pays frontaliers de la Guyane (Brésil, Surinam) | Journée d'étude | Chercheurs | 4 ^e trimestre 2013 | Enregistrement audio et synthèse des échanges |

Tableau synoptique de programmation

| | | | | |
|--------------------------------------------------------|-----------|--------------|------------------------------|-----------------------------------|
| La « Démarche Jeunesse » dans les médias | Diffusion | Tous publics | Année 2013 | Médias télé, radio, presse écrite |
| Portail Internet "Jeunes en Guyane" | Diffusion | Public jeune | 2 ^e semestre 2013 | Site Internet |
| Documentaire vidéo « Jeunes adultes en Guyane » | Diffusion | Tous publics | Fin 2013 | Vidéo |

Tableau synoptique de programmation

| Santé | | | | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|
| Intitulé des actions | Mode d'intervention | Public | Éléments de calendrier | Valorisation des activités (productions...) |
| Groupe de travail permanent Ateliers Santé Ville (ASV) | Réunions du réseau élargi, groupes de travail spécifiques, visites sur sites | Chefs de projet CUCS, coordonnateurs ASV, référents territoriaux de santé, DJSCS, ARS, centre ressources santé agréé INPES et autres acteurs du secteur sanitaire et médico-social | 2013 (toutes les 6 à 8 semaines) | Notes de cadrage et de synthèse, comptes-rendus, fiches d'expériences articles |
| Contrats Locaux de Santé (CLS) | Accompagnement méthodologique dans les différentes phases d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation | Villes de Matoury et de Cayenne, ARS | 2013 | Notes de cadrage et de synthèse, articles |
| Cycle de qualification Interrégional « développement d'une démarche locale de santé » | Qualification et mise en réseau des acteurs apports théoriques, ateliers d'échanges, études de cas... | Chefs de projet CUCS, coordonnateurs ASV, référents territoriaux de santé, cadres et cadres intermédiaires de santé publique, DJSCS, ARS, acteurs associatifs du secteur sanitaire et médico-social | 1 ^{er} semestre 2013 (4 jours) | Publication du cycle de qualification, articles |

Tableau synoptique de programmation

| | | | | |
|------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------|-------------------------------|-------------------------------------------------|
| Plateforme Nationale de ressources ASV | Adhésion - participation aux réunions du CA et aux travaux | Coordonnateurs des ASV, professionnels de santé | 2013 | Articles, notes de cadrage et de synthèse |
| Publication « Ateliers Santé Ville : mineurs et sexualité | Synthèse des échanges | Acteurs du secteur social et médico-social | 1 ^{er} semestre 2013 | Publication du cycle de qualification, articles |

Tableau synoptique de programmation

| Habitat, rénovation urbaine et cadre de vie | | | | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Intitulé des actions | Mode d'intervention | Public | Eléments de calendrier | Valorisation des activités (productions...) |
| Développement du réseau | Réunions de réseau, visites de site, groupes de travail | Chefs de projet ANRU, DJSCS, DEAL, responsables des services urbanismes, EPAG...en fonction des thématiques abordées | 2013 | Comptes rendus de réunion, fiches d'expérience, articles, plaquettes... |
| Publication des productions du CRPV | Capitalisation et diffusion | Tout public | 2013 | « Panorama de la situation urbaine en Guyane et au sein des territoires prioritaires de la Politique de la Ville), rapport sur l'observatoire en Guyane, articles dans le Guyane Cohésion... |
| Participation au temps d'échange sur la politique de la Ville (thématique Rénovation Urbaine) | Cycle de qualification | Chefs de projet CUCS et ANRU, DG, Etat... | 2013 | Synthèse des échanges, actes |
| Alimentation de la plateforme numérique Geoguyane. Participation aux COPIL, COTECH et Ateliers | Observation | Tout public | 2013 | Données géoréférencées mises en ligne |

Tableau synoptique de programmation

| Politique de la ville – Approche nationale et territoriale | | | | |
|-------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------|-----------------------------------------------------|-------------------------------|----------------------------------------------------|
| 1 - Chefs de projet | | | | |
| Intitulé des actions | Mode d'intervention | Public | Éléments de calendrier | Valorisation des activités (productions...) |
| Développement du réseau des chefs de projet | Animation de réseau | Chefs de projet CUCS et Anru, DG, Etat... | 2013 | Dossier, article |
| Cycle de qualification/séminaire | Qualification | Chefs de projet CUCS et Anru, DG, Etat... | 2013 | Actes |
| 2 - Politique de la ville et outre mer | | | | |
| Intitulé des actions | Mode d'intervention | Public | Éléments de calendrier | Valorisation des activités (productions...) |
| La politique de la ville dans les DOM, synthèse des quatre thématiques | Capitalisation et diffusion | Acteurs du développement social et urbain en Guyane | 2013 | Publication |
| Productions de connaissances thématiques | Fiches d'expériences | Acteurs du développement social et urbain en Guyane | 2013 | Publication |
| Participation au réseau des centres de ressources ultramarins | Co production et co animation du réseau | CDR OM, SG CIV, Ac sé et DÉGÉOM | 2013 | Dossier, article |

Tableau synoptique de programmation

| 3 - Contribution aux instances nationales | | | | |
|--------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------|-------------------------------|-----------------------------------------------------|
| Intitulé des actions | Mode d'intervention | Public | Éléments de calendrier | Valorisation des activités (productions...) |
| Réseau des centres de ressources | Co production et co animation du réseau | Etat, directeurs des CDR, personnes ressources associées | 2011-2013 | |
| Question de ville | Co production et co animation du réseau Inter réseaux | Directeurs des centres de ressources et personnes ressources associées | 2011-2013 | Contributions nationales, participation aux projets |

Tableau synoptique de programmation

| Prévention de la délinquance et sécurité | | | | |
|-----------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|--------------------------------------------------------|--------------------------------|------------------------------------------------------|
| Intitulé des actions | Mode d'intervention | Public | Eléments de calendrier | Valorisation des activités (productions...) |
| Mettre en place une stratégie territoriale de prévention de la délinquance | Capitalisation et diffusion | Partenaires | 1 ^{er} trimestre 2013 | Publication |
| Groupe de travail permanent prévention de la délinquance | Animation de réseau | Coordonnateurs CLSPD, DJSCS, PJJ, CG 973, associations | Toutes les 6 – 8 semaines | Documents à visée opérationnelle, articles, dossiers |
| Cycle de qualification Prévention spécialisée et médiation sociale | Qualification et mise en réseau des acteurs | Coordonnateurs CLSPD, DJSCS, PJJ, CG 973, associations | 2013 | Dossiers |

| Réussite éducative | | | | |
|-------------------------------------------------------|-----------------------------|--------------------|-------------------------------|------------------------------------------------------|
| Intitulé des actions | Mode d'intervention | Public | Eléments de calendrier | Valorisation des activités (productions...) |
| Politique éducative et réussite éducative | Capitalisation et diffusion | Partenaires | 2013 | Publication |
| Groupe de travail permanent Réussite éducative | Animation de réseau | Partenaires | 2013 | Documents à visée opérationnelle, articles, dossiers |
| CDRE | Participation/contribution | Membres de la CDRE | 2013 | |

Tableau synoptique de programmation

| Accès au droit et discriminations | | | | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------|---------------------|--------------------------------|----------------------------------------------------|
| Intitulé des actions | Mode d'intervention | Public | Éléments de calendrier | Valorisation des activités (productions...) |
| Violences faites aux femmes en Guyane, d'une prise de conscience collective vers un meilleur accès au droit | Capitalisation et diffusion | Partenaires | 1 ^{er} trimestre 2013 | Publication |
| Droit des étrangers. Etat des lieux et parcours d'intégration | Recherches, entretiens, fiches d'expérience, bibliographie, mise en réseau | | 2013 | Publication |
| COPEC | Participation/contribution | Membres de la COPEC | 2013 | Dossiers, articles et selon projets |

| Participation des habitants | | | | |
|-------------------------------------------|-------------------------------------------------|--------------------------------------|-------------------------------|----------------------------------------------------|
| Intitulé des actions | Mode d'intervention | Public | Éléments de calendrier | Valorisation des activités (productions...) |
| Recueil de la parole des habitants | Accompagnement de projet et animation de réseau | Chefs de projet CUCS et associations | 2013-2014 | Articles, dossiers et publication nationale |

Centre de ressources Politique de la ville de Guyane

12, rue du 14 juillet BP 691
97336 Cayenne Cedex

Tel : 05.94.28.79.43/06.94.92.98.99
Fax : 05.94.28.79.44

www.crpv-guyane.org

Jean Raymond PASSARD, président

Denis SOUILLARD, directeur
crpvguyane@gmail.com

Raphaël WINTREBERT, directeur d'études jeunesse
jeunesse.crpvguyane@gmail.com

Claudia KNER SCH, chargée de mission santé et communication
reseau.crpvguyane@gmail.com

Karen VALENCE, chargée de mission rénovation urbaine et habitat
habitat.crpvguyane@gmail.com

Sylvie JOVER, assistante de direction
secretariat.crpvguyane@gmail.com